

Le culte des reliques

Edina Bozoky

Maître de conférence en histoire médiévale à l'université de Poitiers Membre du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers

La vénération des restes corporels et matériels du Christ incarné, de la Vierge Marie et des saints est une spécificité du christianisme. Attesté dès l'époque paléochrétienne, le culte des reliques atteint son apogée au Moyen Âge, et malgré son rejet par le protestantisme, est resté bien vivant jusqu'à nos jours.

Origines du culte

Les origines du culte sont complexes. D'abord, les chrétiens qui reprenaient la tradition israélite, et à la différence des païens, évitaient l'incinération des morts, prenaient un soin particulier des martyrs qui avaient sacrifié leur vie pour leur foi en imitant le Christ. Pour entretenir leur souvenir, les chrétiens avaient coutume de se retrouver auprès de leurs tombes. Au milieu du II^e siècle, la *Lettre sur la passion de Polycarpe* précise pour la première fois que la communauté chrétienne a rassemblé les restes du corps brûlé de Polycarpe et les a placés dans un lieu digne où pourraient se tenir des réunions célébrant l'anniversaire de son martyr. Lors de ces rassemblements, les fidèles priaient mais organisaient aussi de véritables banquets funéraires, survivance de la pratique païenne de l'offrande aux morts et anticipation du banquet céleste. Progressivement, des rites spécifiquement chrétiens donnèrent un nouveau sens à ces pratiques et l'on célébra dans ces tombes l'Eucharistie, en rappelant que le sacrifice du Christ avait été imité par les martyrs.

Le culte des reliques est alors fondé sur le concept d'une force (virtus) que l'on imagine demeurée vivante et active dans les restes corporels des saints. Cette vertu – celle par laquelle le Christ et les apôtres avaient opéré des miracles – révèle aux hommes le pouvoir de Dieu. À partir du IV^e siècle, les Pères de l'Église évoquent les miracles qui se produisent sur les tombeaux des saints. Bien que le phénomène ait été considéré comme incompréhensible à l'intelligence humaine, au même titre que les grands mystères tels que ceux de la Trinité ou de l'Incarnation, on croit que Dieu est la source ultime de ce pouvoir. Vers 396, Victrice, évêque de Rouen, écrit que « l'Esprit divin anime les saints dans le ciel et leur corps sur la terre. Leur sang, même après le martyr, demeure tout imprégné du don de la divinité » (*De la louange des saints*). Autour de 420, saint Augustin hésite entre plusieurs interprétations pour expliquer le pouvoir miraculeux des reliques. Il imagine que Dieu lui-même agit, qu'il opère à travers les esprits des martyrs comme s'ils vivaient encore ici-bas de la vie corporelle ou qu'il intervient par l'intermédiaire des anges (*La Cité de Dieu*, XXII, IX). Nous avons aussi la trace d'une croyance selon laquelle le corps, même mort, conserve la marque ou l'empreinte de l'âme : ainsi le pouvoir miraculeux des restes des saints proviendrait de la qualité exceptionnelle de l'âme qui les a imprégnés. Pour cette croyance, la foi en l'incarnation du Sauveur et en la résurrection des corps après le Jugement dernier était fondamentale. Cyrille de Jérusalem écrivit que « le Christ a opéré la résurrection [...] pour que l'on croie que subsiste une force enfouie dans les corps saints » (*Catechesis*, XVIII, 16). De même,

c'est cette croyance qui permettait la sublimation du corps, misérable durant sa vie terrestre, mais glorieux dans l'éternité.

Parmi les signes qui témoignaient de la force vivante résidant dans les restes des saints, l'un des plus importants était l'état incorrompu des corps, accompagné parfois de certains phénomènes attestant la continuité de la vie – la croissance des cheveux, de la barbe, des ongles, mais aussi le sang frais qui s'écoule du corps. En 395, Paulin de Nole assiste à la découverte (ou « invention ») du corps du martyr Nazaire dans un jardin de Milan : il voit le sang du saint aussi frais que s'il avait été répandu le jour même ; sa tête est restée intacte et incorrompue, et la suavité de l'odeur qui émane de son tombeau est supérieure à celle de n'importe quel parfum... Ces différents signes connaîtront une postérité considérable dans la littérature hagiographique, et seront même évoqués comme preuves pour affirmer la sainteté. Dans le même registre, la lumière surnaturelle qui entoure les apparitions de Dieu, des anges et des saints, indique aussi la présence des reliques et révèle la *virtus* divine qui les habite.

Enfin, on imagine que les âmes des saints se trouvent déjà au Ciel auprès de Dieu où elles peuvent intercéder en faveur des vivants. Ce concept de la « communion des saints », qui atténue la séparation entre les vivants et les morts, doit être aussi pris en compte pour la compréhension du culte des reliques. Les endroits où celles-ci sont conservées constituent des lieux de médiation, des lieux saints (*loca sancta*) reliant terre et ciel, corps et âme. Les fidèles s'y rendent pour implorer les faveurs des saints, en pensant qu'ils peuvent y entrer en rapport direct avec eux. Ces lieux sont d'abord les tombeaux des martyrs, bientôt surmontés d'édifices (*martyria*) pour abriter le culte. Ils se trouvent en dehors des murs des cités, dans la zone cémétériale. Beaucoup de ces endroits se transforment en sanctuaires de pèlerinage, nombreux dans la partie orientale de l'Empire romain, où l'implantation du christianisme a été plus précoce et plus massive. On dépose ensuite des fragments de reliques dans les églises édifiées à l'intérieur des villes. Dès le VI^e siècle, le dépôt de reliques dans les autels est fortement répandu, avant d'être généralisé au VIII^e siècle.

Catégories de reliques et sainteté

Parmi les reliques, celles du Christ sont les plus recherchées : tout ce qui peut demeurer de sa réalité charnelle, son sang mais aussi ses vêtements, les linges qu'il a imprégnés de son empreinte et surtout les instruments de sa Passion, parmi lesquels la Croix. C'est Hélène, mère de l'empereur Constantin, qui l'a retrouvée à Jérusalem. Vénérée dans la Ville sainte, la Croix a été prise par les Perses au début du VII^e siècle et ils l'ont emportée dans leur capitale. Après les avoir vaincus, l'empereur Héraclius la récupère en 630 et la fait transporter à Constantinople. C'est de là que le culte de la Croix se diffuse ensuite en Occident. Ses fragments, offerts aux Grands comme cadeaux diplomatiques, distribués aux églises ou aux simples pèlerins, figurent parmi les reliques les plus répandues. Selon la tradition relative aux clous de la Crucifixion, l'un aurait été transformé en mors du cheval de Constantin et un autre inséré dans le diadème impérial. Un autre récit rapporte que l'un des clous fut incorporé dans la Sainte Lance de l'Empire romain germanique. Mais l'abbaye de Saint-Denis se vanta également d'en posséder un depuis l'époque de Charles le Chauve. Quant à la lance qui avait transpercé le côté du Christ, Jérusalem puis Constantinople (à partir de 644) prétendaient la posséder. Cependant, lors de la première croisade, des visions miraculeuses permirent de la découvrir à Antioche (1098). D'après les récits des chroniqueurs, cet événement donna un nouvel élan aux Croisés qui finirent par prendre Jérusalem, réalisant ainsi leur objectif qui était la reconquête du Saint-Sépulcre, le tombeau du Christ, principale relique du Seigneur, car témoin de sa résurrection. Le sang du Christ fut assimilé au sacrement de l'Eucharistie depuis le début du christianisme, mais le culte du Précieux Sang prit son essor assez tardivement. En Occident, à partir du IX^e siècle, plusieurs villes prétendirent posséder cette précieuse relique. Enfin, la couronne d'épines, conservée à Constantinople, mise en gage à Venise, fut finalement rachetée par saint Louis avec d'autres reliques du Christ, et conféra au royaume de France un prestige religieux sans équivalent. La Sainte-Chapelle, construite après 1240 pour abriter ces reliques, servit ainsi de modèle à toute une série de chapelles princières en France et à l'étranger.

Certaines images dites « non faites de main d'homme » ont été aussi assimilées à des reliques. Il

s'agit des empreintes du visage ou du corps du Christ – dont les plus célèbres sont le mandylion d'Édesse et la « Véronique », vera icona ou « vraie image » gardée à Saint-Pierre de Rome et disparue lors du sac de Rome par les lansquenets en 1527 – ou encore des sculptures représentant le Christ, achevées miraculeusement par des anges, comme plusieurs crucifix arrivés en Occident par la mer, dont le Volto Santo de Lucques. Le célèbre suaire du Christ est mentionné en 1353 dans la collégiale de Lirey, d'où il fut transporté d'abord à Chambéry et, en 1578, à Turin où il est toujours vénéré.

C'est Constantinople qui a rassemblé les reliques les plus importantes de la Vierge. Son vêtement (*maphorion*) et sa ceinture servaient à la protection de la ville. Mais un grand nombre d'images mariales jouaient le même rôle que les reliques, accomplissant des miracles fréquents dans divers sanctuaires d'Orient et d'Occident. Un important pèlerinage s'est développé autour de la casa (maison) de la Vierge, qui aurait été transportée par des anges de Nazareth jusqu'à Lorette en Italie.

Quant aux saints, la vénération de leurs reliques est largement attestée depuis le IV^e siècle, depuis la Paix de l'Église qui rendit libre la pratique de la religion chrétienne. Parmi les cultes les plus célèbres et les plus anciens figurent celui des apôtres Pierre et Paul sur leurs tombes à Rome, ou d'Étienne le Protomartyr, dont le corps fut retrouvé à Jérusalem en 415. Plus tard, l'acquisition ou la découverte de restes des apôtres entraînaient le développement de centres de pèlerinage (comme le sarcophage de saint Jacques le Majeur à Compostelle, arrivé de Jérusalem par la mer, découvert entre 818 et 830) ou prêtèrent un statut exceptionnel à une ville (ce fut le cas de Venise qui se procura les reliques de saint Marc l'Évangéliste à Alexandrie vers 829). Très tôt, dès le IV^e siècle, on commença aussi à vouer un culte aux saints non martyrs : aux ermites, qui s'étaient d'abord établis dans les déserts d'Égypte, de Syrie, de Palestine, mais aussi aux évêques, évangélistes et défenseurs des cités, qui devinrent souvent leurs saints patrons. De même, beaucoup d'abbés et d'abbesses de monastères acquirent une réputation de sainteté et devinrent l'objet d'un culte après leur mort, ainsi saint Colomban, saint Benoît ou sainte Radegonde.

Les laïcs furent élevés beaucoup plus rarement au rang de saints. Dans le haut Moyen Âge, quelques rois martyrs furent vénérés comme saints, en particulier en Angleterre anglo-saxonne. Oswald, roi chrétien de Northumbrie, perdit la vie dans une bataille contre le roi païen Penda en 642. Son frère et successeur, le roi Oswiu, ainsi que sa nièce, épouse du roi de Mercie, recueillirent sa tête et son corps et les déposèrent réciproquement dans deux monastères (Lindisfarne et Bardney). Edmond, roi d'East-Anglie, tué et décapité en 869/870 lors de l'invasion danoise, devint également un saint dynastique particulièrement vénéré par les rois anglais. À une phase ultérieure, l'Église admit parmi les saints quelques rois qui s'étaient distingués par leur règne « juste » et par leurs bienfaits pour l'Église, tels Étienne de Hongrie (+ 1038), Édouard le Confesseur (+ 1066), dernier roi anglo-saxon, ou l'empereur romain germanique Henri II (+ 1024). Les reliques et le culte des saints rois servaient à renforcer l'identité nationale mais aussi le prestige des dynasties régnantes. Les laïcs de simple condition accédèrent à la sainteté seulement à partir du XII^e siècle, en particulier en Italie, où les communautés urbaines participèrent au développement de cultes nouveaux et à l'édification des tombeaux et des monuments pour les saints populaires.

Dès le début du culte des reliques, on pensait que non seulement les restes corporels des saints s'étaient imprégnés de leur *virtus*, mais à leur contact, leurs vêtements, leurs objets et leurs tombes devinrent aussi des reliques, et on leur attribua aussi, dès le IV^e siècle, un pouvoir miraculeux. Des morceaux de tissu ayant été au contact des tombeaux, des liquides qui s'en écoulaient (huiles suintantes, eau), ou même la poussière d'un sarcophage ou la terre ramassée à sa proximité ont été considérés comme détenteurs d'un pouvoir miraculeux.

Manifestations et fonctions du pouvoir des reliques

Selon les premiers témoignages au IV^e siècle, les restes des corps saints manifestaient leur présence en faisant fuir les démons du corps des possédés et des malades : on constatait des guérisons miraculeuses sur leurs tombeaux. À l'intérieur et autour des sanctuaires, on organisa l'accueil des pèlerins, qui y restaient souvent durant des mois voire des années en attente d'un

miracle. Pour l'obtenir, ou pour le remercier, les fidèles offraient au saint des cadeaux, appelés *ex-voto* : c'étaient parfois des objets qui correspondaient par leur forme à la partie guérie du corps (œil, jambe, tête), mais ils pouvaient être aussi des dons en nature (animaux, oiseaux), des objets précieux, des terres, des privilèges accordés à l'établissement religieux.

Les reliques se virent attribuer bien d'autres fonctions bénéfiques pour la communauté. Certaines devinrent gages de victoire sur l'ennemi, ou au contraire, protectrices des villes. Grégoire de Tours raconte qu'en 542, lorsque les Francs assiégèrent la ville de Saragosse, ses habitants agitèrent la tunique de saint Vincent sur les remparts, contraignant ainsi les attaquants à lever le siège. À l'époque des invasions normandes, lors du siège de Paris de 885-886, les reliques de sainte Geneviève et de saint Germain furent portées aux points vitaux de l'enceinte urbaine. Pour obtenir la victoire, on emporta des reliques à la guerre : par exemple, Charlemagne fit emporter celles de saint Denis lors de son expédition contre les Saxons. Les morceaux de la Croix, incorporées dans des crucifix, furent considérés comme des gages de victoire : selon le rituel wisigothique, l'évêque de Tolède remettait une croix reliquaire au roi avant son départ à la guerre, en lui donnant sa bénédiction, afin que « le bois par lequel le Christ a vaincu les principautés et puissances [...] le mène à la victoire militaire... ».

Beaucoup de miracles attribuent aux reliques une emprise sur la nature : la régulation du temps météorologique, le renouveau de la vie, l'abondance des récoltes. La découverte d'un corps saint, sa translation, ou la procession organisée avec des reliques provoquaient la pluie ; dans d'autres cas, les inondations furent maîtrisées, comme par exemple lors de la translation des reliques de saint Martial de Limoges à Angély (en Charente-Maritime) en 1016. Non seulement les reliques étaient considérées comme pouvant arrêter les calamités, mais elles faisaient reverdir les arbres desséchés, éclore les fleurs en automne ou en hiver, produire de riches moissons. La verdure inhabituelle de la végétation pouvait indiquer l'emplacement d'un corps saint : là où le roi martyr Oswald avait été tué en 642, le sol était devenu plus verdoyant. Après l'arrêt des invasions normandes, au retour des reliques de saint Martin en Touraine, malgré la saison hivernale, les arbres se vêtirent de feuilles et de fleurs. Ou encore, dans le Ponthieu, quand Hugues Capet y ramena les corps des saints Valéry et Riquier (981) : bien que les champs de blé aient été piétinés par le passage de son armée, les moissons furent particulièrement abondantes sous l'effet des reliques.

Les qualités surnaturelles attribuées aux reliques firent qu'elles furent utilisées par les pouvoirs politiques, au temps où la monarchie présentait la dimension sacrée illustrée par les cérémonies de Reims. On faisait ainsi prêter serment sur elles pour garantir les engagements ou respecter la paix conclue, surtout durant la période allant du VIII^e au XIII^e siècle. Quand se développe au XI^e siècle le mouvement que l'on désigne sous le nom de « Paix de Dieu » on sort régulièrement les reliques de leurs sanctuaires, pour enrichir d'une présence surnaturelle ces assemblées au cours desquelles, sur l'initiative ecclésiastique ou princière, les seigneurs et leurs hommes d'armes s'engagent à limiter les guerres privées et les calamités qu'elles engendrent.

Cérémonies autour des reliques

Les manipulations rituelles des reliques ont été en général soigneusement rapportées dans les écrits de caractère hagiographique ou historique. Les premières grandes découvertes (ou « inventions ») ont eu lieu au IV^e siècle : celle du tombeau du Christ en 325 ou 326, celle de la Croix entre 338 et 347 à Jérusalem. En Occident, en 386, l'évêque de Milan Ambroise retrouve les corps des martyrs Gervais et Protas, et en Orient, on assiste partout à une « passion localisatrice » des lieux saints et des reliques. Dès le milieu du même siècle, on organise les premières translations des corps saints : on les extrait de leur tombe originelle pour les installer dans un sanctuaire plus digne, ou tout simplement plus en sécurité, à la mesure de la vénération dont ils doivent être l'objet. La dispersion des reliques est attestée à peu près à la même époque : c'est ainsi que les fragments – parfois infimes – des corps ou d'autres restes matériels (vêtements, etc.) des saints se trouvent répartis entre de très nombreuses églises. L'arrivée à leur nouvelle destination, appelée en latin *adventus* (« avènement »), est en général célébrée en grande pompe, car elle signifie l'intervention de nouvelles protections surnaturelles pour la communauté. On dépose

ensuite les reliques soit dans une crypte, soit dans un autel, soit encore dans un autre endroit de l'église. Pour commémorer le jour anniversaire de la mort du saint, ou le jour de sa translation, on inscrit la date dans le calendrier liturgique. Jusqu'au XIIe siècle, la reconnaissance de la sainteté dépend de l'évêque diocésain, qui autorise et organise la translation des reliques et la célébration publique d'un nouveau culte. À partir de la seconde moitié du XIIe et du début du XIIIe siècle en Occident, la papauté contrôle directement l'apparition des nouveaux cultes et instaure des procédures de canonisation et des enquêtes rigoureuses portant sur la vie et les miracles des candidats à la sainteté. De nouveaux cultes de portée locale ou régionale sont cependant tolérés.

Pour écarter les calamités – épidémies, inondations, sécheresse, etc. – l'Église organise des processions accompagnant les reliques, sorties pour la circonstance de leur sanctuaire. En certaines occasions, on expose les précieux objets aux yeux des fidèles. Quand on retrouve en 1016 la tête de Jean-Baptiste à Angély, le duc d'Aquitaine Guillaume le Grand ordonne de l'exposer dans le monastère. À la fin du Moyen Âge, les ostensions de reliques, sorties de leurs reliquaires, deviennent périodiques dans certaines villes. Parmi les plus célèbres figurent celles d'Aix-la-Chapelle, qui s'enorgueillit de posséder une collection de reliques exceptionnelles, dont la tunique du Christ, la chemise de la Vierge, le perizonium du Christ, et le linge sur lequel la tête de saint Jean-Baptiste avait été déposée. Selon la légende, c'est Charlemagne qui les aurait ramenées de Constantinople. Comme Aix-la-Chapelle, ancienne capitale de l'empereur, est aussi le centre de son propre culte après sa canonisation survenue en 1165, les ostensions y font affluer, à partir du XIVe siècle, des foules considérables de pèlerins et de curieux, qui peuvent aussi aller voir et vénérer les reliques montrées à Cologne, à Trèves, à Maastricht, à Tongres. Lors de ces assemblées, ceux qui ne peuvent pas s'approcher des reliques utilisent des petits miroirs censés capter le rayonnement de leur pouvoir miraculeux... En France, les ostensions des reliques des saints limousins deviennent périodiques – tous les sept ans – à partir de 1518.

Les reliques des saints patrons des villes, fortement associées à l'identité collective des habitants, sont utilisées dans le cadre de divers rituels urbains, tels que les entrées solennelles des rois, reines et princes (XIVe-XVe siècles). On sort alors les reliques de leurs églises pour les présenter pendant le parcours du royal visiteur, balisé de représentations et de décors allégoriques. De même, lors des fêtes civiques en Italie, les reliques sont portées en procession.

Reliquaires et trésors de reliques

La possession du corps entier d'un saint ou d'une sainte était particulièrement recherchée. Bien naturellement, on abrita le corps saint dans son tombeau, en général embelli de sculptures, ou rehaussé de plaques de métal précieux. Pour faciliter l'accès des pèlerins, on aménageait les sanctuaires, ce qui permettait aux fidèles de toucher le tombeau (directement, ou au moyen de linges qu'on y descendait) ou de déambuler tout autour. Mais les reliques se trouvaient aussi déposées dans les autels, ou dans des niches autour du chœur de l'église. D'une façon générale, leur emplacement dans le sanctuaire déterminait la disposition des différents éléments constituant l'édifice tels que chapelles ou cryptes.

Mais la plupart des reliques que l'on conservait dans les églises n'étaient que des parties ou seulement des fragments de corps, ou encore des objets ayant appartenu aux saints, comme un bâton pastoral, un vêtement, une chaussure, un calice, un anneau, etc. En dehors des fragments utilisés pour les autels, on conservait ces reliques partielles dans des reliquaires, dont les formes ont connu une très grande variété. La forme la plus classique et la plus répandue est la châsse : coffret, cassette, boîte. Certaines d'elles étaient en métal pur, en os, en pierre, mais le plus souvent, une châsse avait une « âme » en bois, que l'on recouvrait de métal précieux (or, argent) ou semi-précieux (laiton), et décorait de pierres précieuses, de camées ou simplement de cabochons en verre. En Occident, l'orfèvrerie héritée de l'époque des invasions investit l'art somptuaire et en particulier les châsses dès le VIIe siècle. La forme la plus habituelle des châsses imitait la structure d'une maison, d'une église ou d'une tombe. Les châsses monumentales apparurent au XIe siècle, mais leur fabrication fut particulièrement importante aux XIIe et XIIIe siècles dans les régions mosane et rhénane. À Aix-la-Chapelle, la châsse de Charlemagne (terminée en 1215) et celle la Vierge Marie (terminée entre 1236-1238), ainsi qu'à Cologne la châsse des Rois Mages (1180-1220), sont toujours conservées. En même temps, à partir du XIIe siècle, les petits

reliquaires en émail limousin et en laiton se répandirent largement.

Les reliques de petite taille pouvaient être portées dans des reliquaires en forme de bourse, suspendus à une chaîne, et pour l'usage personnel, on enfermait des fragments de reliques dans des petits médaillons que l'on appelle phylactères ou encolpia (sing. encolpion).

À partir du IX^e siècle, de nouvelles formes « révolutionnaires » apparurent : les statues reliquaires. Elles représentaient le saint ou la sainte dont elles contenaient aussi les reliques, déposées dans une cavité située soit dans la tête, soit dans la poitrine ou dans le dos de la statue. La « Majesté » de sainte Foy de Conques, abritant les reliques d'une martyre, le plus ancien témoin conservé de cette nouveauté, et en grande partie exécutée au Xe-XI^e siècle. La jeune fille couronnée est assise sur un trône, dans une position hiératique, fixant d'un regard intense le spectateur. Toute la statue est recouverte de plaques d'or, d'argent, de camées, de pierres précieuses. Quant aux reliquaires de forme anatomique, ils suggèrent par leur apparence la nature de la relique qu'ils contiennent : tête, bras, pied, doigt, etc. À l'époque gothique, bon nombre de reliquaires monstrances dévoilaient leur contenu aussi par la transparence, une ouverture permettant d'apercevoir les reliques nues : une épine de la couronne d'épines, le sang du Christ, un fragment d'os. De plus en plus, on créait de véritables mises en scène pour présenter les reliques : par exemple, des anges portant un reliquaire en cristal de saint Louis (vers 1300, Bologne, trésor de l'église Saint-Dominique) ; ou encore, le reliquaire contenant les restes de saint Siméon et entouré des figures de Siméon, tenant l'enfant Jésus et de Marie, qui tient les colombes apportées pour la circoncision de son fils (XIV^e siècle, trésor d'Aix-la-Chapelle).

Les reliques étaient aussi partie intégrante des retables. En Italie, on les plaçait dans des logettes autour du panneau central ou dans le socle d'un retable peint. En Allemagne, les retables sculptés peuvent comporter des compartiments à reliquaires intégrés dans une structure architectonique (retable de l'abbaye cistercienne de Marienstadt, XIV^e siècle). À la fin du Moyen Âge, apparurent les arrangements dits « jardins de reliques », tableaux composés de fragments de reliques entourés d'étoffes, de fleurs artificielles, de perles et de paillettes de couleurs brillantes et joyeuses. Ce genre de composition deviendra particulièrement populaire à l'époque baroque.

Par tous ces moyens d'expression, l'art des reliquaires transcende et sublime la mort, manifestant la croyance en la force miraculeuse qui anime les corps saints.

De nos jours, le culte des reliques est intimement lié à la religiosité populaire là où celle-ci est solidement enracinée, il conserve toute sa valeur comme support de la foi en la communion des saints. Même si il est difficile d'établir une « géographie » précise de ce culte. C'est ainsi que l'Orient chrétien – incluant le monde slave – le pourtour méditerranéen et l'Amérique latine restent très fidèles à cette dévotion. Il faut noter qu'en France, certaines régions réputées « moins observantes » continuent à y être très attachées.

Edina Bozoky

Septembre 2005

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Les reliques. Objets, cultes, symboles.
Edina Bozoky (dir.), A.M Helvétius (ed.)
*In Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte
d'Opale, 4-6 septembre 1997*
Brepols, 1999



Des reliques et de leur bon usage
P. Broussel
Balland, Paris, 1971



Byzance et le culte des reliques
Sous la direction de J. Durand et B. Flusin
Centre de Recherche et de Civilisation de Byzance, Paris, 2004



Les routes de la foi. Reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle
M.-M. Gauthier
Bibliothèque des art/Office du Livre, Paris/Fribourg, 1983



Le vol des reliques au Moyen Âge
P.-J. Geary
Aubier, Paris



Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit
N. Hermann-Mascard
Klincksieck, Paris, 1975



Courte histoire des reliques
P. Lefevre
Les éditions Rieder, Paris, 1932